



CDED - Centre du droit économique et du développement

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CDED - Centre du droit économique et du développement. 2014, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02033370

HAL Id: hceres-02033370

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033370>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre du Droit Économique et du Développement
CDED

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Perpignan Via Domitia - UPVD



Février 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M^{me} Frédérique FERRAND, présidente
du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre du Droit Économique et du Développement
Acronyme de l'unité :	CDED
Label demandé :	EA
N° actuel :	4216
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Yves PICOD
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M ^{me} Peggy DUCOULOMBIER

Membres du comité d'experts

Président :	M ^{me} Frédérique FERRAND, Université Lyon 3
Experts :	M. Stéphane CAPORAL, Université de Saint-Étienne M. Philippe NEAU-LEDUC, Université Paris 1 (représentant du CNU)
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	M ^{me} Christine NEAU-LEDUC
Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Paul CARMIGNANI (directeur de l'École Doctorale « Inter-Méd », ED n° 544) M. Xavier PY, Université de Perpignan M. Marcel SOUSSE, Université de Perpignan, Conseil d'Administration

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre de Droit Économique et du Développement (CDED) est le résultat de la fusion en 2007 de deux équipes d'accueil (EA) de l'UFR Sciences Juridiques et Économiques de l'Université de Perpignan Via-Domitia (UPVD) :

- le Centre de Droit de la Concurrence Yves Serra (CDCys, EA depuis 1991) ;
- le Centre d'Études et de Recherches sur les Transformations de l'Action Publique (CERTAP, EA depuis 2003).

Ces deux anciennes EA constituent aujourd'hui les deux équipes internes du CDED. Depuis la fusion intervenue en 2007 à la demande du Ministère, il existe donc une seule équipe d'accueil (EA 4216) avec deux équipes constitutives : le CDCys et le CERTAP. Le CDCys est composé principalement de juristes de droit privé et de sciences criminelles mais également d'économistes. Le CERTAP est composé principalement de juristes de droit public auxquels s'ajoutent des membres spécialistes de science politique et d'histoire du droit.

Le CDED est dirigé par M. Yves PICOD, doyen de la Faculté de droit, qui est également responsable de l'équipe interne CDCys. Le CDCys est composé de 20 enseignants-chercheurs titulaires.

Le responsable de l'équipe interne CERTAP est, depuis le 1^{er} septembre 2013, M^{me} Peggy DUCOULOMBIER, qui a succédé au M. François FERAL, professeur émérite depuis le 1^{er} octobre 2013. Le CERTAP est composé de 17 enseignants-chercheurs et un autre chercheur (travaillant sur contrats de recherche).

Le CDED est installé sur le site de Perpignan de l'UPVD, dans les locaux de la Faculté des Sciences Juridiques et Économiques (SJE). Néanmoins, une partie des membres du CERTAP est localisée sur le site de l'antenne de Narbonne, où se trouve la filière professionnelle « droit de l'urbanisme et de l'immobilier ».

Équipe de direction

L'unité est dirigée par M. Yves PICOD et est codirigée par M^{me} Peggy DUCOULOMBIER qui a vocation à prendre la direction de l'unité pour le prochain contrat quinquennal.

Nomenclature AERES

SHS2_1 Droit

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	37	42
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		2
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	7	4
TOTAL N1 à N6	47	50

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	59	
Thèses soutenues	32	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	5	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	24	28

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le CDED est une unité dynamique conduisant une politique d'ouverture vers d'autres disciplines juridiques et non juridiques. L'unité affiche une compétence reconnue nationalement et internationalement dans certains champs scientifiques, essentiellement le droit de la concurrence et le droit de la consommation qui se traduit par une production de grande qualité. Un véritable effort pour s'intégrer dans les problématiques de l'université peut être relevé. L'obligation imposée par le ministère (la fusion des deux équipes composant l'entité) a pu, grâce aux enseignants-chercheurs impliqués, devenir un atout et permettre une extension intéressante du périmètre de recherche. Une attention particulière est portée à la formation doctorale, à l'encadrement et au suivi des doctorants.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les principaux points forts de l'unité sont :

- la rationalisation et les synergies opérées par la fusion des deux équipes (CDCys et CERTAP) en une unité unique active dans deux grandes branches du droit ;
- la volonté, non seulement affichée mais en cours de réalisation, de mettre en oeuvre des travaux scientifiques associant les deux équipes de l'unité ;
- quelques enseignants-chercheurs ayant un rôle moteur quant à la visibilité scientifique de l'unité et la qualité de ses productions scientifiques ;
- un nombre de doctorants assez élevé qui bénéficient d'une formation de qualité et d'un encadrement sérieux.

Points faibles et risques liés au contexte

Un point faible peut résulter de la dotation trop modeste de l'unité sur le plan administratif. En effet, le projet semblerait annoncer une baisse du personnel titulaire ou contractuel n'ayant pas d'obligation de recherche, ce qui constituerait un risque pour l'encadrement administratif de l'activité scientifique dynamique de l'unité.

De façon générale, les moyens matériels et humains de l'unité, au regard du nombre d'enseignants-chercheurs et de l'activité scientifique déployée, semblent faibles. Or, de tels moyens sont requis pour poursuivre une politique de recherche ambitieuse, notamment par réponse à des appels d'offre tels que projets ANR, européens ou autres.

Un autre point faible provient de la disparité, au sein de l'unité, dans l'investissement en matière de recherche et de production scientifique. Si un certain nombre d'enseignants-chercheurs rayonnent par leurs recherches, quelques autres sont plus en retrait. Dès lors, la responsabilité majeure de l'unité et de sa notoriété scientifique repose sur quelques personnes dont son directeur, ce qui fait peser un risque sur la pérennité à long terme de la structure.

Recommandations

Il conviendrait, tout d'abord, de veiller à ce qu'une attention particulière soit accordée à ce que les deux équipes internes, le CDCys et le CERTAP, accroissent encore leurs projets transversaux communs afin que le regroupement des deux équipes au sein de l'unité ne soit pas perçu comme un peu formel. La voie prise est la bonne et mériterait d'être encore renforcée.

Il faudrait, ensuite, intégrer fortement cette unité dynamique et productive à la vie de l'université et aux projets scientifiques de cette dernière.

Un soutien, notamment financier, de l'université aux projets ambitieux de l'unité serait vivement souhaitable. Ainsi, il serait particulièrement utile que l'université puisse veiller, dans la mesure du possible, à maintenir, voire accroître, le nombre d'enseignants-chercheurs et les moyens humains et matériels mis à la disposition de l'unité afin que celle-ci puisse développer ses projets, et à augmenter avant tout le nombre de contrats doctoraux proposés aux jeunes doctorants en droit.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le CDED se caractérise par une production dynamique (plus de 15 ouvrages individuels, de 70 ouvrages collectifs, de 210 articles, de 280 notes, de 110 communication avec publication) et, en général, de grande qualité, production qui se matérialise sur différents types de support (revues, encyclopédies, actes de colloques etc.), le plus souvent référencés et reconnus. Il apparaît toutefois un certain déséquilibre entre les deux équipes de l'unité, au regard notamment de la notoriété des supports de publication. Certains membres de l'unité bénéficient d'une grande notoriété scientifique en France et parfois même à l'étranger.

La qualité des thématiques de recherche des équipes est réelle et permet de mettre en exergue les atouts des deux équipes internes. La plupart des recherches sont en prise avec l'actualité tout en cultivant les thèmes de recherche traditionnels pour lesquels chaque équipe est reconnue.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le CDED a su construire des liens forts et stables avec des partenaires universitaires étrangers, notamment espagnols en raison de la situation géographique de l'unité, mais pas uniquement. De nombreuses manifestations scientifiques internationales ont été organisées grâce à une réelle mise en synergie des compétences des membres de l'unité. L'accueil de professeurs étrangers, le développement des cotutelles de thèses sont autant d'autres indices d'un rayonnement et d'une attractivité académiques réels. De même, les membres de l'unité sont invités en France et à l'étranger à participer à des colloques, à donner des conférences ou à offrir des séminaires. Ils sont membres de sociétés savantes comme de comités scientifiques de revues ou de collections d'ouvrages et ont siégé ou siègent dans des instances académiques (par exemple, CNU, Conseil national du Droit). Il faut souligner que le rayonnement académique est particulièrement notable en droit de la concurrence et de la consommation.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le CDED interagit avec son environnement économique, social et culturel grâce à un certain nombre d'actions habituellement à la disposition d'un centre de recherche juridique. Ces interactions passent par la rédaction de rapports d'études ou d'expertises - commandés par, ou diffusés à, des institutions publiques ou privées, nationales et internationales - et par la collaboration active (organisation de journée d'études et de formations ; expertise) avec les professions du droit (Ordre des avocats, Notariat et Magistrature), les administrations (par exemple, DGCCRF) et les entreprises. Il apparaît une volonté de prendre place dans l'espace économique et culturel environnant à travers l'engagement d'un certain nombre de membres de l'unité dans des activités en lien avec des institutions locales et parfois même nationales comme avec les médias.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

De très importants progrès peuvent être constatés par rapport au bilan du dernier contrat quant à l'organisation et à la vie de l'unité. La volonté d'impliquer les deux équipes de l'unité dans la gouvernance se traduit, d'une part, par le fait que, lorsque le directeur du CDED est le responsable du CDCys, le directeur adjoint est le responsable du CERTAP et, d'autre part, par la règle selon laquelle le CDED est dirigé en alternance par le responsable du CERTAP et par celui du CDCys. Un règlement intérieur a été adopté comme pour chacune des équipes (cf. infra). L'assemblée plénière des membres des deux équipes se réunit au moins une fois par an pour fixer, notamment, la répartition des ressources entre les deux équipes. Le budget a été ainsi mutualisé dans l'intérêt général et sa répartition semble se faire de façon harmonieuse en fonction des projets portés par les différents membres de l'unité. Un fonctionnement démocratique semble avoir été mis en place et il paraît satisfaire l'ensemble des membres de l'unité. Tous les membres de l'unité, y compris les doctorants, donnent l'impression de s'impliquer et d'être satisfaits des évolutions engagées.

L'unité dispose, en principe, d'un seul personnel administratif - ce qui peut apparaître comme peu, notamment pour développer une politique récurrente et efficace de réponses à appels à projets - et d'un budget qui mériterait, dans la mesure du possible, d'être consolidé, voire réévalué.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Quatre Masters 2 (M2) relèvent du champ de l'unité dont un délocalisé à sur le site de Narbonne. Deux de ces formations relèvent du droit privé (M2 « Droit économique et des relations d'affaires » ; M2 « Droit du contentieux »), deux du droit public (M2 professionnel « Droit de l'urbanisme et de l'immobilier » ; M2 recherche et professionnel « Administration et droit de l'action publique »), ce qui permet à l'unité de bénéficier d'un vivier de jeunes chercheurs. Les membres de l'unité dirigent ces formations, sont investis dans les enseignements qui y sont dispensés, comme d'ailleurs dans l'ensemble du cursus du niveau de licence 1 au niveau Master 1. Ainsi, des séminaires d'initiation à la recherche sont prévus dès le niveau licence. Certains M2 contiennent des cours de méthodologie et de perfectionnement en matière de recherche documentaire.

Les doctorants du CDED sont rattachés à l'École Doctorale Inter-Méd (ED n° 544) qui a mis en place des modules de formation transversale qui doivent être suivis, à hauteur de cent heures, par chaque doctorant. Au côté de l'ED, l'unité a adopté, en son sein, une politique commune en matière de formation doctorale. Une aide véritable (par exemple, aide financière pour des déplacements, aide à la publication des thèses) est accordée aux doctorants, qui sont fortement impliqués dans les colloques et publications de l'unité. La pratique de co-signature de publications par un enseignant-chercheur et un doctorant permet d'initier ce dernier aux exigences de la rédaction scientifique. Les enseignants-chercheurs assurent le suivi individuel des doctorants ainsi qu'une formation plus spécialisée que celle organisée par l'ED. Cette formation se traduit, par exemple, par des conférences de méthode ou par des séances de préparation à la qualification à la maîtrise de conférences.

De nombreuses thèses (32 dont 10 au CDCys et 22 au CERTAP) ont été soutenues, ce qui atteste du dynamisme et du sérieux de l'encadrement des jeunes chercheurs. Les thèses en cours sont également en nombre élevé avec un légère domination du droit public (59 dont 24 au CDCys et 35 au CERTAP). Le pourcentage des doctorants d'origine étrangère (et notamment du Maghreb) est assez important ce qui démontre une attractivité certaine de l'unité.

Le nombre faible de contrats doctoraux (3 durant le contrat écoulé) dont le CDED a pu bénéficier doit toutefois être regretté et ne saurait être pas compensé par les financements propres obtenus par l'unité dans le cadre de programmes de recherches. Or, il apparaît, dans cette situation, difficile de développer une réelle politique de formation doctorale à vocation universitaire, ce qui n'est pas sans danger pour la pérennité de l'unité à long terme.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

L'unité présente un projet scientifique cohérent autour de la notion de « Marché », projet commun aux deux équipes internes qui la composent. Ce thème permet, également, à l'unité de s'insérer dans la politique de recherche de l'université. Le champ de recherche est large, il s'appuie sur les compétences présentes variées et réalise une véritable transversalité. La volonté est clairement affichée de réunir autour de projets scientifiques les membres des deux équipes dont est composé le CDED et de ne pas se limiter à une association formelle de deux équipes sans échanges et coopération scientifiques réels. Les deux équipes au sein du CDED ont d'ailleurs réitéré en 2013 leur volonté de continuer à travailler ensemble, et leurs enseignants-chercheurs n'ont pas souhaité rejoindre l'Institut de la Méditerranée en création comme cela leur avait été proposé. Ce choix trouve son aboutissement dans la construction d'un programme de recherche commun qui devrait matérialiser un nouveau stade de rapprochement des deux équipes sans pour autant aboutir à une fusion qui serait plus destructrice de valeur que créatrice. En effet, chaque équipe conserve un programme de recherche propre (cf. infra) se juxtaposant au projet commun nouvellement créé.

Les axes de recherche annoncés pour le nouveau contrat se situent tous autour du « Marché », avec diverses déclinaisons (trois axes communs : « Marché et régulation », « Marché et individu », « Pluralisme, comparatisme et identités » ; deux axes spécifiques : « Marchés et contrats économiques » CDCys, « Marchés et Territoires » CERTAP). Un effort est, également, fait pour inviter les doctorants à s'engager dans des travaux de recherche relevant de ces axes. Par ce choix de centrer son projet scientifique sur le Marché, l'unité témoigne de sa volonté de participer activement à la politique scientifique de l'université et aux grands thèmes retenus par celle-ci, ce qui doit être encouragé.

4 • Analyse équipe par équipe

Équipe 1 :

Centre de Droit de la Concurrence Yves Serra (CDCys)

Nom du responsable : M. Yves PICOD

Effectifs

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	20	23
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2.5	1.5
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
TOTAL N1 à N6	25.5	28.5

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	24	
Thèses soutenues	10	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	14

• Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

De très nombreux colloques et publications, souvent à dimension internationale, ont été organisés. Les productions scientifiques sont, elles aussi, pour la plupart, de dimension nationale et internationale et de grande qualité. Des enseignants-chercheurs tiennent des chroniques périodiques dans diverses revues, ce qui contribue encore à la visibilité de l'équipe. Cela atteste d'une vitalité certaine de l'équipe qui a fait évoluer son périmètre de recherche en fonction de nouveaux membres enseignants-chercheurs (par ex. en droit du financement). Ainsi, l'équipe affiche une production scientifique de très grande qualité, voire excellente, c'est-à-dire une production fournie (entre autres, 9 ouvrages ; 39 ouvrages collectifs ; plus de 160 articles dans des revues référencées par l'AERES et plus de 280 notes de jurisprudence ; 65 communications dans des colloques internationaux ou nationaux avec publication ; 37 communications dans des colloques internationaux ou nationaux sans publication ; 6 chroniques) publiée, y compris en langue étrangère, dans les meilleures revues, notamment référencées par l'AERES, ou chez les éditeurs les plus reconnus. Des colloques nationaux ou internationaux (par exemple, Les clauses abusives : approches croisées franco-espagnoles) sont organisés et donnent lieu à de belles publications transversales.

Surtout, l'équipe a su s'inscrire dans un champ de spécialité bien déterminé (droit de la concurrence et droit de la consommation) et dans lequel l'équipe a acquis une visibilité tant nationale qu'internationale. L'équipe poursuit toutefois ses recherches également dans d'autres domaines tels que le contentieux, le droit des sociétés et du financement, le droit des sûretés ou encore le droit des contrats. Par conséquent, le choix a été fait d'ajouter, aux deux spécialités historiques précédemment mentionnées, un axe de recherche « droit des sociétés et du financement » et de poursuivre, l'axe de recherche « contentieux ».

Il faut également souligner la volonté de l'équipe de travailler dans une certaine pluridisciplinarité en collaboration avec des économistes. Cette démarche doit être mise en exergue car elle est porteuse de perspectives intéressantes et originales.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le CDCys a su développer, notamment en sachant utiliser sa situation géographique d'université frontalière, des partenariats internationaux (Université Saint Jacques de Compostelle, Université de Gérone) solides et établis depuis longtemps comme des partenariats avec des unités de recherche françaises (par exemple, le laboratoire DANTE de l'Université Versailles-Saint Quentin) sur des thèmes de recherche porteurs.

Les membres de l'équipe sont, pour certains, directeurs de collections ou participent à des conseils scientifiques et comités éditoriaux de grandes revues. Ils organisent de nombreuses manifestations scientifiques bénéficiant d'une réelle reconnaissance au sein de la communauté des juristes spécialisés. Les enseignants-chercheurs du CDCys sont, pour leur part, invités très régulièrement à de nombreux colloques, ce qui témoigne du grand dynamisme de l'équipe et de sa visibilité, tant sur le plan national que dans la recherche internationale. Ils dispensent, également, des enseignements au sein d'universités étrangères et accueillent des professeurs étrangers invités (4 sur le contrat écoulé). Une politique d'accueil de doctorants étrangers en cotutelle a été initiée et vient renforcer le rayonnement de l'équipe.

Des enseignants-chercheurs de l'équipe sont membres de sociétés savantes et de réseaux de recherches nationaux (Association Henri Capitant, Société de Législation comparée,...), internationaux ou étrangers (Réseau espagnol de droit privé européen). À ce titre, le CDCys a conclu une convention tripartite avec l'Association Capitant et le Groupe espagnol Capitant afin de devenir le relai des activités franco-espagnol de cette association. Des Journées internationales annuelles donnant lieu à publication, sont organisées, en alternance, en France et en Espagne. Certains membres sont, également, directeurs de collection ou participent à des comités éditoriaux ou scientifiques de revues. Enfin, certains sont experts (AERES) ou membres d'instances nationales (CNU ; Conseil National du Droit).

L'attractivité réelle de l'équipe a aussi connu un développement scientifique nouveau par l'adjonction d'un axe de recherche « droit des sociétés et du financement » porté par des membres récemment intégrés à l'équipe, axe qui vient, de façon heureuse, compléter les recherches actuelles et offrir de nouvelles perspectives. Le risque doit, néanmoins, être appréhendé d'une éventuelle trop grande dispersion.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Les membres de l'équipe interviennent dans des formations régionales et nationales destinées aux professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers, magistrats). Ils ont une expertise en matière législative qui est sollicitée en France comme à l'étranger par différentes institutions. Ainsi, des États étrangers sollicitent l'expertise de certains membres (par exemple, projet de Code des obligations pour l'Amérique centrale) comme le gouvernement français (projet de réforme du droit de la consommation ; introduction de l'action collective). De même, des liens existent en outre avec diverses institutions telles que l'École Nationale de la Magistrature, l'École de Formation des Avocats Centre Sud (EFACS), la Chambre nationale des Notaires, la Chambre nationale des Huissiers, le Comité de règlement des litiges de la consommation auprès de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) ou encore UFC Que choisir dans le cadre du comité de pilotage des fonds d'indemnisation. Cela témoigne d'une reconnaissance des compétences d'expertise de l'équipe dans les domaines de la consommation et de la concurrence et d'une implication forte de ces compétences dans le domaine économique et social. L'équipe a d'ailleurs participé à l'organisation du Congrès National des notaires en 2010 à Perpignan assurant sa coordination scientifique. En définitive, l'équipe fait preuve de solides interactions avec son environnement économique, social et culturel, particulièrement dans ses rapports avec les professions juridiques.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'équipe

Comme au niveau global de l'unité, des progrès importants ont été réalisés par rapport au dernier contrat. Ainsi, comme pour le CDED et le CERTAP (cf. infra), un règlement intérieur fixe les règles de fonctionnement interne de l'équipe. Le responsable du CDCys et le responsable adjoint sont élus par les membres permanents de l'équipe. Le responsable assure l'animation et la gestion de l'équipe. Une assemblée plénière des membres se réunit au moins une fois par an pour fixer les grands axes du budget et établir un bilan d'activité. L'équipe se réunit, aussi, autant que nécessaire, en assemblée des membres permanents. Un fonctionnement statutaire démocratique semble ainsi assuré. Il apparaît, également, qu'une grande cohésion réunit les membres de l'équipe autour de son responsable ce qui permet de porter un projet scientifique solide, diversifié et équilibré. Enfin, le budget est mutualisé et bien géré et ce, malgré la diversité des orientations de recherche et l'existence d'un seul personnel administratif à mi-temps.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

La formation par la recherche intéresse l'unité dans sa globalité et a donc été abordée supra.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Si un projet scientifique commun a été bâti avec le CERTAP autour de la notion de « Marché » et est donc porté au niveau du CDED, le CDCys conserve néanmoins des axes de recherche spécifiques dans lesquels il a démontré ses fortes compétences. Ces axes sont partiellement renouvelés (par ex. avec un axe droit du financement) mais maintiennent les domaines traditionnels de spécialité du CDCys dans lesquels il a prouvé son savoir-faire et sa notoriété.

Le projet fait apparaître un renforcement des recherches internationales et en réseau, recherches qui ne pourront qu'accroître la notoriété de l'équipe et étendre son périmètre spatial de recherche. La cohérence scientifique est maintenue tout en permettant à l'équipe d'étendre son champ d'action. Le projet doit être soutenu et bénéficier des moyens (financiers et humains) nécessaires à son développement, notamment pour la soumission à des appels d'offres ou des programmes de recherche.

Conclusion

▪ **Points forts et possibilités liées au contexte :**

Les points forts de l'équipe sont :

- une spécialisation affirmée dans des domaines juridiques dans lesquels elle a établi une compétence forte et une notoriété nationale et internationale ;
- une forte production sur des supports de grande qualité ;
- une présence régulière dans diverses revues par des chroniques reconnues ;
- une ouverture internationale, notamment par des collaborations stables et régulières avec l'Espagne ;

- une cohésion forte régnant entre ses membres, sous l'autorité d'un directeur bénéficiant d'une légitimité scientifique indiscutable.

▪ ***Points faibles et risques liés au contexte :***

Les points faibles et risques suivants peuvent être soulignés :

- des moyens humains (personnel administratif) faibles qui mériteraient d'être renforcés ;
- une production scientifique ne résultant pas des efforts de tous les membres de l'équipe, ce qui affaiblit le bilan scientifique d'ensemble qui demeure, malgré tout, de grande qualité.

▪ ***Recommandations :***

Il serait souhaitable de :

- maintenir la politique d'élargissement du rayonnement de l'équipe en la renforçant par des spécialistes de domaines juridiques complémentaires, comme cela a déjà été le cas ces dernières années ;
- d'accroître la participation à des projets de grande envergure, nationaux et internationaux, pour lesquels les compétences scientifiques de l'équipe seront des atouts certains ;
- de renforcer les moyens financiers et administratifs dont dispose l'unité afin qu'elle puisse développer ses projets.

Équipe 2 :

Centre d'Études et de Recherches sur la Transformation de l'Action Publique (CERTAP)

Nom du responsable : M^{me} Peggy DUCOULOMBIER

Effectifs

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	17	19
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0.5	0.5
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	1
TOTAL N1 à N6	21.5	21.5

Effectifs de l'équipe	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	35	
Thèses soutenues	22	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	14

• Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le CERTAP peut se prévaloir d'une production scientifique quantitativement importante (entre autres, 6 ouvrages ; plus de 30 contributions à des ouvrages collectifs ; 6 directions d'ouvrages collectifs ; 170 articles dans des revues référencées par l'AERES ; plus de 50 articles dans d'autres revues ; 70 communications dans des colloques internationaux ou nationaux avec publication ; 40 communications dans des colloques internationaux ou nationaux sans publication) mais, également, qualitativement puisque ces publications se font, le plus souvent, dans les meilleures revues référencées et chez les éditeurs juridiques les reconnus. De plus, les publications sont variées et témoignent, dans certains cas, d'orientations thématiques nouvelles (par exemple, droit de la santé). Des publications sont réalisées en langue étrangère.

Par ailleurs, l'équipe ne souffre pas trop de l'hétérogénéité inhérente aux équipes et aux unités des universités de taille moyenne qui doivent assurer l'effectivité de larges champs disciplinaires. En effet, ses domaines de recherche sont variés puisqu'ils couvrent le droit de l'environnement, le droit de la mer, le droit de l'urbanisme et de l'immobilier, le droit public économique, le droit constitutionnel, le droit international, les droits européens. Cependant, cette grande diversité n'empêche pas une activité équilibrée entre les disciplines et une bonne reconnaissance dans le milieu académique.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Sur la durée du contrat écoulé, l'équipe a obtenu ou participé une dizaine de contrats de recherche financés dont, par exemple, un projet ANR (GAIUS), un projet Fondation de France (Polypêche) et un projet INTEREG III (en partenariat avec l'Université de Gérone et portant sur l'éthique dans le champ sanitaire et social). De plus, certains de ses membres ont été sollicités afin de participer à des projets de recherches portés par d'autres unités de recherche en France (par exemple, GIP Mission Droit et Justice, Expertise dans les contentieux sanitaires et environnementaux) et à l'étranger (par exemple, programme de recherche sur les peuples autochtones avec l'Université d'Ottawa). Ainsi, l'équipe a su aussi développer des collaborations pluridisciplinaires, y compris avec des laboratoires de sciences dites « dures » (par exemple, le CRIIBE - Centre de Recherches insulaires et Observatoire de l'Environnement USR 3278 EPHE-CNRS, Labex CORAIL).

Les membres de l'équipe sont également membres de comités scientifiques ou d'organisation de colloques nationaux et internationaux extérieurs au CERTAP. Ils sont sollicités pour des conférences ou des séminaires par différentes universités (Université Aix-Marseille, Université de Strasbourg ; Université d'Ottawa, Université de La Corogne). Inversement, l'équipe a pu accueillir quatre professeurs invités.

Certains enseignants-chercheurs de l'équipe sont membres de sociétés savantes et de réseaux de recherches nationaux (Association Française de Droit administratif, Association Française de Droit Constitutionnel, Société de Législation comparée...), internationaux (Institut International des droits de l'Homme) ou étrangers (UK Constitutional Law Group). Certains sont directeurs de collection ou participent à des comités éditoriaux ou scientifiques de revues. Enfin, certains sont experts (ANR) ou membres d'instances nationales d'évaluation (CNU).

Afin de renforcer son attractivité, il faut souligner que l'équipe a souhaité, en cours de contrat, ajouter à ses axes de recherche (« prospective et généalogie du droit public fondamental » et « action publique et développement durable »), un axe relatif à la santé afin de mieux s'inscrire dans les orientations de l'Université. Ce choix lui permet de développer d'intéressantes collaborations avec des laboratoires des sciences « dures » et d'explorer des pistes nouvelles. Cependant, il ne faudrait pas que ce développement qui semble porter ses fruits, se fasse au détriment des thèmes dans lesquels l'équipe a déjà fait ses preuves.

Enfin, il pourrait être suggéré de renforcer un effort déjà important de publication, effort qui mériterait de pouvoir s'exprimer davantage au travers de supports de diffusion plus prestigieux ou plus visibles.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'équipe a su bâtir des partenariats avec diverses institutions (par exemple, la FNAIM). Ainsi, La partie de l'équipe spécialisée en droit immobilier et droit de l'urbanisme a su tisser des liens solides avec la collectivité sur le site narbonnais et y affirmer sa présence mais aussi rayonner au plan national puisqu'elle bénéficie d'une bonne reconnaissance dans ses coopérations parisiennes.

Certains membres de l'équipe sont sollicités comme experts par des institutions nationales ou internationales (par exemple, Ministère des Affaires étrangères, Commission européenne) et des associations (Sidaction). D'autres participent à la diffusion de la culture juridique dans les médias par le biais d'articles de journaux (Le Monde, L'indépendant, L'express...) ou de participation à des émissions de radio (France Bleu Roussillon). Certains membres, enfin, font des publications à destination des professionnels (JurisClasseur...).

L'interaction de l'équipe avec l'environnement social, économique et culturel s'exprime, en définitive, de façon assez classique et semble de bon niveau.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'équipe

Des progrès importants par rapport au dernier contrat ont été réalisés, fruits d'un effort de rigueur significatif. Ainsi, comme pour le CDED et le CDCys, un règlement intérieur fixe, de façon assez identique, les règles de fonctionnement interne de l'équipe. Le responsable du CERTAP et le responsable adjoint sont élus par les membres permanents de l'équipe. Le responsable assure l'animation et la gestion de l'équipe. Une assemblée plénière des membres se réunit deux fois par an pour l'établissement du budget programme et pour un premier bilan d'activité en fin d'année universitaire. L'équipe se réunit, aussi, plus fréquemment, en assemblée des membres permanents. Un fonctionnement statutaire démocratique semble ainsi assuré. Il apparaît, également, que les membres de l'équipe sont réellement unis autour d'un projet scientifique riche, varié et cohérent. Enfin, le budget est mutualisé et bien géré et ce, malgré la diversité des orientations de recherche et l'existence d'un seul personnel administratif à mi-temps.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

La formation par la recherche intéresse l'unité dans sa globalité et a donc été abordée supra.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Un projet scientifique centré sur « le marché » a été construit en commun avec le CDCys. Il doit être le premier d'une série régulière puisqu'il a vocation à mettre en évidence les convergences entre les deux équipes et entre celles-ci et les axes de recherches de l'Université. Cette initiative s'ajoute à la poursuite des thèmes de recherche du contrat en cours, thèmes enrichis de recherches nouvelles et spécifiques (santé, droit de la mer).

Cette volonté d'ouverture vers de nouveaux champs de recherche doit être encouragée et favorisée car elle recèle un potentiel réel de recherches dans un contexte universitaire interdisciplinaire. Cependant, elle nécessite aussi de conforter les thèmes déjà reconnus et de bénéficier d'une aide logistique autant pour faciliter le travail des enseignants-chercheurs que pour donner une plus grande visibilité aux travaux, ce qu'une équipe ne peut faire seule (ni sans doute le centre lui-même).

Conclusion

▪ **Points forts et possibilités liées au contexte :**

Il faut relever les points forts suivants :

- une activité de recherche individuelle et collective soutenue et de qualité ;
- une équipe dynamique en ce qui concerne aussi bien le rayonnement et l'attractivité académique (publications fournies et nombreux programmes de recherche) que l'environnement socio-économique (partenariats) ;
- des possibilités de pérenniser la réalisation de projets communs avec le CDCys.

▪ **Points faibles et risques liés au contexte :**

Il peut être souligné :

- un certain manque de continuité dans la direction de l'équipe ;
- des domaines de recherche d'ores et déjà assez variés, avec le risque qu'en dépit du renforcement des effectifs, l'effort louable de l'équipe pour s'aligner sur les orientations de l'université (par exemple, l'axe santé) ne conduise à une certaine dispersion ;
- une faiblesse dans les moyens en personnel qui pénalise l'équipe en empêchant les enseignants-chercheurs de se consacrer pleinement et sereinement à leur activité.

▪ **Recommandations :**

Il pourrait être recommandé de :

- maintenir la diversité des voies de recrutement professoral et la régularité de soutenance des HDR afin d'assurer l'avenir de la direction de l'équipe ;
- maintenir la politique de contrats de recherche et de relations avec l'environnement socio-économique en travaillant chaque fois que cela est possible en complémentarité avec le CDCys afin d'alléger les charges, notamment administratives, de chacune des équipes ;
- augmenter le nombre de financements des thèses afin de maintenir - voire d'augmenter - et de renouveler le vivier des doctorants ;
- de renforcer les moyens en personnel administratif.

5 ● Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Vendredi 14 février 2014, 11h30

Fin : Vendredi 14 février 2014, 18h30

Lieu de la visite

Institution : Faculté de Droit (Université Perpignan Via Domitia)

Adresse : 52, av. Paul Alduy 66860 Perpignan

Locaux spécifiques visités : Salle des doctorants, bureaux, salle documentation

Déroulement ou programme de visite

Accueil par le doyen de la Faculté de droit, M. Yves Picod, également directeur du CDED et du CDCys.

11h30 - 12h00 :	réunion du comité d'experts à huis clos (prise de contact, répartition des rôles, premiers échanges)
12h00 - 13h15 :	pause déjeuner
13h15 - 14h00 :	rencontre avec les tutelles et présentation de la politique recherche de l'Établissement
14h00 - 14h30 :	rencontre avec le directeur de l'École Doctorale Inter-Méd (ED 544)
14h30 - 16h30 :	rencontre avec le directeur de l'unité, les responsables des équipes internes, cette rencontre étant élargie à tous les membres présents de l'unité
16h30 - 17h00 :	rencontre avec les doctorants
17h - 18h15 :	réunion à huis clos du comité d'experts

Points particuliers à mentionner

Absence, pour cause de maladie, du seul personnel administratif rattaché à l'unité, ce qui n'a pas permis aux experts de recueillir ses propos sur son rôle dans le fonctionnement administratif de l'unité, ses analyses et suggestions.

6 ● Observations générales des tutelles

la Présidence

Réf : 14-15/FL/XP/SC/002

☎ 04.68.66.20.02

☎ 04.68.66.20.18

president@univ-perp.fr

Perpignan, le 9 septembre 2014.

✉ 52, avenue Paul Alduy
66860 Perpignan cedex

Le Président de l'Université de Perpignan Via
Domitia

à

aux Monsieur le Président du comité AERES
Membres du comité d'expertise AERES

**Objet : Réponse au rapport AERES S2PUR150008578 - CENTRE DE DROIT ÉCONOMIQUE ET DU
DÉVELOPPEMENT - 0660437S**

Monsieur le Président,
Messieurs les membres du comité d'expertise,

Nous avons pris connaissance du rapport de l'AERES relatif à l'EA CDED qui nous a été adressé suite à la visite du comité d'évaluation le 14 Février 2014 à Perpignan. En tant que tutelle, la Présidence de l'UPVD a souhaité vous communiquer un courrier complémentaire à la réponse rédigée par l'unité de recherche.

Concernant le rapport de synthèse, les différentes analyses et conclusions nous confortent dans le soutien que nous accordions déjà à cette unité de recherche. Nous nous réjouissons ainsi du bon accueil reçu par le bilan et le projet par l'ensemble du comité. En effet, comme justement indiqué dans le rapport, les deux équipes composant cette unité de recherche ont déjà progressé de manière significative pour plus de cohésion et d'interactions. Les personnels du laboratoire sont par ailleurs fortement impliqués dans les enseignements de l'université, participent aux différentes instances de l'établissement et y prennent des responsabilités de premier plan. Enfin, le CDED inscrit pleinement ses activités de recherche dans les thématiques stratégiques de l'établissement.

La Présidence de l'établissement souhaite cependant apporter une réponse à certaines remarques ou recommandations qui lui ont été adressées par le comité.

- En termes de moyens, dans le contexte universitaire national très contraint induit par le passage aux RCE ainsi qu'aux diminutions de financements « État », nous sommes parvenus non seulement à maintenir mais à augmenter les dotations annuelles de l'ensemble des unités de recherche. Le CDED a, comme les autres laboratoires, et selon des modalités de répartition critérisées établies de manière collégiale, vu sa dotation augmenter ses deux dernières années.

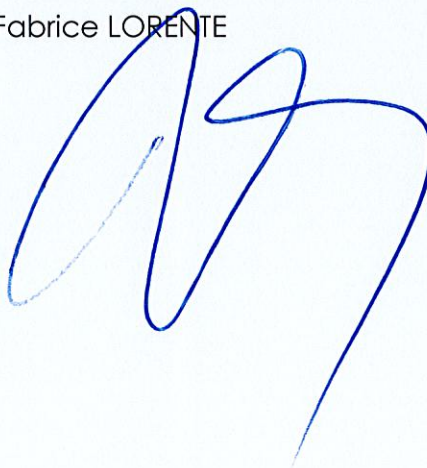
- Le CDED dispose effectivement d'un agent administratif de catégorie B à temps plein relevant de l'université. Dans ce domaine, les contraintes imposées sur la masse salariale des établissements ne permettent pas aux universités de déployer actuellement plus de personnels administratifs au sein de chaque unité. Cependant, dans une démarche de gestion mutualisée des ressources humaines, l'UPVD a renforcé le service commun de la DRV (Direction de la Recherche et de la

Valorisation) en appui administratif de l'ensemble des laboratoires. Le CDED bénéficie de cet appui administratif supplémentaire.

- Concernant les allocations de thèse, le CDED relève de l'Ecole Doctorale INTER-MED ED 544. Cette ED ne dispose que de trois allocations chaque année, celles-ci correspondent en réalité aux anciennes "bourses Président". En effet, lors de sa création en 2011 pendant le quadriennal en cours, cette nouvelle Ecole Doctorale n'a pas été pourvue par le Ministère de nouveaux contrats doctoraux fléchés sur l'établissement. Cette anomalie bien que signalée, n'a pas été corrigée et induit la disparité en allocations constatée entre les deux ED de site ainsi que mécaniquement le nombre réduit d'allocataires intégrés au CDED.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, Messieurs les Membres du comité, l'expression de mes salutations distinguées.

Fabrice LORENTE

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long trailing stroke.



UPVD
Université de Perpignan *Via Domitia*

CDED

Centre de Droit Economique et du développement

Nous prenons connaissance du rapport de l'AERES qui nous a été adressé la semaine passée.

Peggy Ducoulombier et moi-même ainsi que toute l'équipe du CDED (membres titulaires et doctorants) avons été très satisfaits de la qualité des échanges avec nos experts, très à l'écoute et impressionnés par leur parfaite compréhension du dossier. Nous les en remercions très sincèrement.

L'évaluation flatteuse pour les deux équipes contraste avec les réserves qui avaient été faites lors de la précédente évaluation sur le manque de lisibilité du projet d'une des équipes.

Les qualités scientifiques des deux composantes du CDED, amplement soulignées par le rapport, ainsi que la cohérence du projet commun, également mise en relief, nous confortent pour l'avenir et nous incitent à poursuivre notre effort dans le sens indiqué.

Enfin, les experts ont parfaitement compris que le principal frein à notre développement tenait à notre manque de moyens matériels et personnels, notamment pour réaliser nos projets en termes d'organisation de colloques ainsi qu'au nombre réduit de contrats doctoraux globalement accordés à l'Ecole doctorale Intermed (Droit et sciences humaines), ce qui affaiblit notre attractivité.

Yves Picod